

Compte-rendu Réunion de quartier – Port Haliguen du 18 février 2015

Elus présents :

Bernard Hilliet, Maire, Mamadou Dante, Adjoint Participation des citoyens, Roland Le Guennec, Adjoint Travaux sécurité et ressources humaines, Jean-Luc Gagnerot, Adjoint au tourisme, Gilles Vasseur, conseiller municipal, Christiane Courdjian, conseillère municipale, Marie-Thérèse Le Gac, Adjointe aux affaires sociales – Sylviane Tessier, conseillère municipale, Chrystelle Lasseron, conseillère municipale

Elus excusés : Maryvonne Corrigan, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et aux affaires scolaires, Marie-Eliane Rozo, Adjointe urbanisme

1- Michel Collin, 2 rue de Vauban

M. Collin souligne des problèmes de vitesse, de manque de visibilité dans le virage et de vélos sur le trottoir.

R. Le Guennec : c'est un problème récurrent qui va être traité à l'échelle de la Ville. Un plan pluriannuel est prévu pour réduire les problèmes de vitesse. Trois voies seront traitées en 2015 : le boulevard Chanard, l'avenue des Druides et la rue du Port de Pêche. La police municipale prendra contact pour étudier ce problème.

2. Résidence Adal d'Arvor

Les résidents d'Adal d'Arvor déclarent des problèmes de trottoirs, de vitesse et de stationnement. Les WC, situés en face de la résidence, sont laids et mal placés.

Jean-Claude Squedin souligne des problèmes d'eaux usées au Val Fleuri. Il souhaite que ce problème soit géré par la mairie et AQTA.

R. Le Guennec : la municipalité est consciente de ces problèmes d'eaux usées. Des opérations de rénovation seraient nécessaires mais nécessiteraient le rachat de parcelles à des privés.

JC Squedin : les voies sont en mauvais état

B. Hilliet : Ce serait une hérésie de refaire la voirie maintenant, tant que les réseaux d'eau ne sont pas finalisés. C'est une grosse opération de travaux, car les réseaux sont vieux. Ce problème est actuellement géré par AQTA et la Ville.

3. M. Briand déclare que les rues sont sales (herbes, aiguilles de pin).

R. Le Guennec : on ne peut pas parler de saleté lorsqu'il s'agit d'herbes. Dans les rues, les services municipaux effectuent des opérations de grattage. Sur les espaces plus grands, la volonté municipale est de laisser pousser l'herbe.

Deux agents sont affectés en permanence aux 60 km de voies communales, ils ont beaucoup de travail car la végétation n'est jamais complètement au repos et ils n'utilisent pas de produits chimiques pour désherber.

4. M. Wanherdrick, rue du Mané, rue Bellevue

Un seul fauchage a eu lieu dans cette rue. Pourquoi ne pas installer un ralentisseur dans cette rue ? Les voitures roulent vite dans la rue de Port Haliguen.

Un habitant demande quoi faire contre les camping-cars qui se garent en face de l'école de voile. Il faudrait remettre le chalet et des barrières en bois ainsi que le panneau « école ».

R. Le Guennec: en ce qui concerne le fauchage, des opérations de nettoyage par secteur sont planifiées selon un calendrier. Au niveau de l'école de voile, la barrière en bois va être réparée.

5. Mme St Pelo, 3 rue du Stango

Mme ST Pelo évoque un problème de circulation et de vitesse des motos notamment. Elle demande à ce que cette rue soit à sens unique. Elle évoque également des problèmes de circulation des vélos.

B. Hilliet: Un projet de contournement de St Julien et de Kermorvan est à l'étude depuis 40 ans, pour faciliter la circulation.

En ce qui concerne le problème avec les vélos, je pense qu'il est bon de rappeler le principe de la zone 30 km/h, selon lequel les piétons sont prioritaires devant les vélos, eux-même prioritaires devant les voitures. Dans les zones 30, les vélos sont autorisés à circuler à contre-sens.

Mais nous allons réfléchir à un réseau de pistes cyclables.

6. M. Briand fait part de problèmes avec les cirques, il demande à ne pas retirer les buttes.

R. Le Guennec: Nous ne souhaitons plus la venue des cirques au Fort neuf en 2015 et dans les années futures. C'est pourquoi nous allons créer une zone de loisirs derrière la station d'épuration. Nous sommes dans une phase de démarches administratives et d'acquisition de parcelles. Cette zone aura vocation à accueillir différentes activités dont les cirques. Nous ne toucherons pas aux buttes, nous les laisserons dans l'immédiat.

7. M. Luce informe que le rond-point au carrefour du Stango est dangereux. Il ne permet pas une circulation aisée des camions, notamment des camions citerne. Il fait également état d'un accident par un véhicule de la ville sur le mur de sa propriété. Il évoque aussi un accident par le passé, générant 3 morts. Il souligne un problème de visibilité au carrefour du Stango. Selon lui, les discussions avec l'ancienne municipalité n'ont rien donné.

8. Problème de réaménagement et de désenvasement du port

Plusieurs personnes informent que plus rien n'est fait depuis que la SPL des Ports du Morbihan, l'Ex Sagemor, a repris la gestion du port il y a 40 ans. Pourtant, Port Haliguen II a été construit avec des deniers publics, dont le montant avoisinait 5,8 Millions d'euros.

B. Hilliet: Effectivement, le port n'est plus sous gestion communale. Mais la compagnie des Ports du Morbihan s'est engagée à clapper 55 000 m³ de boues. C'est déjà une première étape, sur les 155 000 m³ prévus. Cela permettra enfin aux bateaux de rentrer et de sortir normalement. Nous continuerons à faire pression pour que les 100 000 m³ restants soient enlevés.

9. Problème des boues

Les habitants ont fait part de leur mécontentement quant à l'usage prévu pour les boues traitées. Ils ne veulent pas d'un terre-plein de boues devant le port de plaisance et demandent à ce que ces boues soient utilisées comme dans d'autres villes pour la réfection des routes.

10. Des habitants déclarent que le quartier de Port-Haliguen est mort. Il est excentré et ne vit plus, contrairement à Port-Maria qui est un quartier vivant. .

B. Hilliet: le port de plaisance est pour moi un poumon, nous souhaitons le rapprocher du cœur de ville. Nous allons d'ailleurs développer la circulation vers le centre ville par des navettes, qui seront mises en place très prochainement, même en hiver. Nous allons créer un environnement plus porteur tout en gardant l'authenticité de Port-Haliguen. Nous devons également retenir les jeunes à Quiberon, en leur offrant la possibilité d'acheter.

Nous allons développer le logement aux primo-accédants. Des logements sont prévus au Zal, aux Pilotins, à Saint Julien (SNCF)

11. Voie au Fort Neuf : cette voie est actuellement fermée à la circulation.

B. Hilliet : nous allons créer une voie dans le secteur du Fort Neuf. Le projet est en cours, la municipalité est propriétaire des parcelles nécessaires à la création de cette voie. Les véhicules ne seront pas autorisés sauf les véhicules de secours.

12. D'autres demandes sont évoquées :

- vocation à venir du Fort Neuf
- création d'activités au Fort Neuf
- marquage du parking en face de l'école
- Pourquoi n'y a t-il plus de manèges ?

JL Gagnerot : le manège va revenir.

13. La question de la redynamisation de Quiberon est posée.

B. Hilliet : davantage d'animations sont prévues pour le quartier.

La question de faire revenir les anciens commerces et donc les clients est également posée.

B. Hilliet : Le Quai des artistes démarrera en avril 2015, au moment des animations du printemps.

M. Jacques MORIZUR, M. BRIAND et M. Jean-Claude DETOC se portent volontaires pour être référents du quartier.

Le Maire,

Pour le Maire,


Monsieur DANTE

Adjoint participation des citoyens

